

3.02/22



Parti socialiste  
Delémont

26 septembre 2022

### Interpellation

## Quels outils pour faire respecter les plans et les exigences de la commune?

Depuis 10 ans la commune promet à la population un Ecoquartier exemplaire.

Et voilà que quelques années plus tard, déçus et même consternés, les Delémontains et Delémontaines voient un promoteur imposer dans leur ville ce qui est perçu par nombre d'entre nous comme une verrue bétonnée et sans âme.

Cette interpellation est surtout motivée par le souci de mettre en place des mesures pour éviter à l'avenir pareille déconvenue ; on pense au quartier gare-sud où des partenariats public-privés sont évoqués et aux Arquebusiers. On attend aussi de voir dans quelles mesures Clair-Logis satisfait les attentes des pensionnaires et si les exigences environnementales (énergie, végétation) sont remplies.

Dans le cas de l'écoquartier, mis à part le permis, quels contrats, quelles conventions, ratifiés, lient la commune au promoteur ? Ces outils ont-ils été efficaces pour faire respecter les exigences de la commune ?

Quelles corrections sont-elles nécessaires et compatibles avec la législation en vigueur afin d'éviter que de telle déconvenues ne se reproduisent ?

Je remercie le CC pour ses réponses.

Pour le groupe socialiste,  
Jeanne Boillat

*Handwritten signature*

*Ribeaud*

*Handwritten signature*

*Beillet*



*R. Raeder*

*C. Böhler*

~~*Handwritten signature*~~

*A. Schenker*

*A. Buser*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*